

CONSEIL DE QUARTIER CHAMP DE FOIRE
Compte-rendu de la réunion du 29 septembre 2015
Maison de Quartier du Champ de Foire – 36 rue Sayous

Secrétaire de séance :

C'est Virginie DRAHONNET qui est secrétaire de cette séance.

Validation du compte-rendu de la réunion précédente :

Aucune remarque n'est faite sur le compte-rendu, il est accepté à l'unanimité.

Présentation du nouveau responsable de la Police Municipale :

Patrick VELLUET est en poste à Cognac depuis le 15 juillet 2015 en tant que directeur de la Police Municipale, en charge de la sécurité et de l'occupation de la voie publique. Il était auparavant en poste à la Police Municipale de Saintes.

- il fait un rappel des 2 pôles dont la Police Municipale à la charge :
 - ➔ Le stationnement
 - ➔ La surveillance

- la question des policiers référents qui ont été désignés par quartier il y a 2 ans environ est à l'étude afin d'améliorer la pertinence de leurs missions
 - ➔ il propose aux Conseillers de Quartier de réfléchir de leur côté à ce qu'ils pourraient attendre du policier municipal référent ?

- Un échange s'engage sur les problèmes de circulation aux abords de l'école Anatole France et de la rue du Lycée, précédemment évoqués en Conseil de Quartier :
 - ➔ le groupe de travail fait un retour de dysfonctionnements réguliers constatés en période scolaire : la circulation des bus de ramassage scolaire et des voitures est gênée par des stationnements anarchiques de véhicules et par des véhicules qui font demi-tour au carrefour avec la rue du Lycée. Le manque de place de stationnement au moment des rentrées et des sorties de classes est pointé. Les places devant la maternelle semblent régulièrement occupées par le personnel des écoles
 - ➔ Patrick VELLUET précise qu'au vu du retour fait par les Conseillers de Quartier et de ce qu'il a constaté sur place, il s'agit effectivement de problèmes de circulation et pas de sécurité. Cela se produit sur des moments ponctuels et de courtes durées pour ce qui est des véhicules automobiles. Il attire l'attention sur le fait que le manque de fluidité de la circulation concourt à diminuer le risque d'accidents et que l'adéquation de la gêne réelle et des moyens à mettre en place est à prendre en compte
 - ➔ le problème prédominant semble se situer en fin de journée au moment de la garderie et du passage du bus (entre 17h30 et 19h00)
 - ➔ affecter un agent municipal n'est pas prioritaire sur ce site, les effectifs sont priorisés sur les secteurs à risques (sur 4 autres écoles et comme au lycée Jean-Monnet)

- ➔ une des pistes à privilégier serait de gérer le stationnement des véhicules des personnels de l'école et ceux des parents aux abords des écoles :
 - en incitant le personnel des écoles à utiliser exclusivement le parking de l'ancien centre médico-social afin de libérer un maximum de places de stationnement pour les parents d'élèves. Un accès direct au groupe scolaire serait peut-être à envisager si nécessaire
 - en sensibilisant les parents d'élèves sur la gêne occasionnée par le stationnement anarchique notamment au moment du passage des bus
 - en suggérant ces pistes de réflexion à l'école afin de disposer d'une appréhension correcte de la situation et que la réflexion soit menée conjointement (enseignants, élèves, agents des écoles)
- ➔ des Conseillers proposent d'ajouter un l'éclairage devant l'entrée de l'école primaire là où il n'y en pas
- ➔ ils signalent que l'intérieur des bâtiments du groupe scolaire est régulièrement éclairé la nuit.

Point sur les projets en cours du Conseil de Quartier :

Aménagement du terrain du château d'eau du Breuil

- les travaux de réfection de la voirie qui donne accès aux entrées situées à l'arrière des bâtiments Deligné sont réalisés, le montant final des travaux est de 19 497,60€ TTC
- un Conseiller de Quartier signale que des véhicules font du gymkhana sur l'espace restant à aménager
 - ➔ les Conseillers proposent que des obstacles de type blocs de pierre soient mis en place pour empêcher l'intrusion de véhicules.

Rénovation de la clôture autour des plateaux sportifs

- les travaux de rénovation et de nettoyage sont en cours par l'ASERC ainsi que la mise en peinture. L'ensemble des travaux devrait être terminé vers le 15 octobre
 - ➔ des Conseillers de Quartiers font l'éloge du travail fait par l'Aserc
 - ➔ malgré le distributeur de sacs et la signalétique installés, il est signalé qu'il y a toujours des déjections canines sur cet espace
 - ➔ Patrick VELLUET explique que des actions ponctuelles de la Police Municipale sont seulement possibles et malheureusement peu efficaces pour ce type de problème.

Mobilier urbain

- le banc de la coulée verte est posé, le montant des fournitures est de 456,30€ TTC (pour information, le coût global main-d'œuvre et fournitures est de 646,30€ TTC)
 - ➔ afin de diminuer les coûts d'entretien des bancs, le banc posé est équipé de lames en matériau recyclé (identique à celui des tables de pique-nique). Il en est ainsi pour tous les bancs qui seront désormais posés en dehors de l'hyper-centre.

Retour sur le marché nocturne du 31 juillet dernier :

- Le marché nocturne a attiré un nombre important de participants, les retours de visiteurs recueillis par des Conseillers de Quartiers sont très positifs
- les associations sont très satisfaites des bénéfices récoltés, elles remercient le Conseil de Quartier
- les Conseillers de Quartier saluent le principe du défilé et les bonnes idées qui s'en dégagent, mis à part des difficultés de lancement. Il leur semble important de prévoir à nouveau une animation lors de la prochaine édition

- quelques difficultés ont été rencontrées :
 - ➔ les chaises livrées étaient en nombre insuffisant (320), il conviendrait d'en prévoir 400 environ pour la prochaine édition
 - ➔ la banderole fixée le long du terrain de boules était trop détendue et donc peu lisible, serait-il possible de prévoir un système pour la rigidifier ?
 - ➔ l'orchestre était peu visible là il était positionné, serait-il possible de le déplacer côté rue du Champ de Foire ou bien de l'installer au centre avec des exposants de part et d'autre ?

Informations et questions diverses :

- la réunion n°2 du CAL pour participer à la co-construction du budget municipal 2016 a eu lieu le 15 septembre dernier. L'objectif était d'apporter des connaissances complémentaires aux participants afin de commencer à définir des domaines de priorité. Des Conseillers de Quartier ayant participé expliquent que lors des 2 précédentes réunions :
 - ➔ des informations ont été apportées sur le budget de fonctionnement
 - ➔ les objectifs du CAL ont été précisés : rationaliser des domaines où on peut faire des économies afin de ne pas augmenter les impôts tout en maintenant un service de qualité
 - ➔ un Conseiller de Quartier ajoute qu'il a été impressionné par la complexité du budget, sur les chiffres annoncés et notamment sur le coût de la masse salariale
- comme cela avait été évoqué précédemment, la collecte du verre en porte à porte a été modifiée à partir du 1^{er} septembre. Pour ce qui concerne le quartier Champ de Foire :
 - ➔ la collecte se fera 1^{er} samedi du mois
 - ➔ les 4 conteneurs d'apport volontaire existants au Champ de Foire vont être remplacés par des neufs : parking USC, rue Anatole France, Écomarché et place du Champ de Foire
 - ➔ 6 nouveaux conteneurs d'apport volontaire vont être installés dans les grands ensembles : au Breuil, à Deligné, à la Chaudronne (3) et au Dolmen
 - ➔ des commerçants du marché ont demandé à ce que le conteneur de la place soit déplacé : les Conseillers de Quartier ne sont pas favorables à son déplacement car il le trouve bien intégré et peu visible à l'emplacement actuel
 - ➔ les Conseillers de Quartier n'ont pas de remarque sur les autres emplacements envisagés
- afin de valoriser les marchés du pays ouest Charente, des panneaux de signalétique ont été réalisés et financés à l'initiative du Département de la Charente, de la région Poitou-Charentes et du Pays ouest Charente. Des panneaux ont été mis en place aux entrées de ville et à proximité des marchés, dont un panneau près du marché de la place du Champ de Foire
- la programmation des ateliers inter-quartiers est finalement arrêtée au 9 janvier 2016, le lieu sera précisé ultérieurement
 - ➔ afin de faire évoluer la charte des Conseils de Quartiers, un questionnaire à compléter sera proposé aux Conseillers de Quartiers lors de la prochaine réunion et les remarques éventuelles seront recueillies
 - ➔ format des ateliers inter-quartiers envisagé :
 - présentation des projets réalisés par chaque Conseil de Quartiers
 - quiz d'une dizaine de questions émises par les Conseillers de Quartiers pour faire connaître leur quartier
 - repas concocté par les Conseillers de Quartiers et pris en commun
 - ➔ les Conseillers de Quartiers sont invités à proposer des questions pour alimenter le quizz ou à émettre d'autres idées sur le format des Ateliers à la prochaine réunion au plus tard

- la remise des prix pour le concours de fleurissement initié par le Conseil de Quartier Centre-Ville/Gare se déroulera le 13 octobre prochain à l'Hôtel de Ville. Tous les Conseillers de Quartiers sont invités à y participer
- la Ville étudie l'idée d'un circuit de visites en lien avec le label Ville d'Art et d'Histoire sur les arbres isolés remarquables de la commune. À cet effet, un recensement de ces arbres va être entrepris. Il est proposé aux Conseillers de Quartiers qui le souhaitent de contribuer au recensement. Cela consisterait à localiser précisément 1 ou plusieurs arbres du quartier, de les photographier et de spécifier en quoi la personne le trouve remarquable
- à la demande du boulanger situé à l'intersection de la rue de l'échassier et de la rue Robert Daugas, un appui vélo et un banc vont être installés sur le trottoir devant la boulangerie
- Christian GABRIELSEN annonce une visite guidée de l'église St-Antoine, dans le cadre des visites surprises du label Ville d'Art et d'Histoire, le 24 octobre prochain de 10h30 à 12h00
- concernant le projet Mémoire de quartier, Solange TETAUD signale qu'elle a été contactée par une personne d'une association détenant des photos sur le quartier
→ il est convenu que cette personne participe au prochain Conseil de Quartier
- Solange TETAUD indique que suite aux signalements faits auprès de Grand Cognac sur les trajets de bus, il y a désormais 3 trajets à destination de l'hôpital et 2 à destination du cimetière du Breuil. Elle ajoute que l'abri bus de la place Gambetta a été installé.

Réponses aux questions précédentes :

- **rue de Melbourne**, l'îlot de la première chicane a été réparé
- **cimetière du Breuil**, les services techniques alertent sur le fait que le banc situé à l'extérieur du cimetière face à la place gêne le bon cheminement des piétons sur le trottoir. S'agit-il du même banc ? Il serait pertinent de trouver un autre emplacement
→ les Conseillers de Quartier proposent que le banc soit déplacé de l'autre côté de la rue à un emplacement ombragé de préférence.

Questions diverses :

- **coulée verte** (partie à proximité du centre de loisirs), des trous importants sont signalés sur le cheminement
- **site Jean Martinaud**, une des tables de pique-nique a été endommagée par un feu
- **école Cagouillet**, un gros trou est signalé dans le passage entre l'école et les plateaux sportifs
- **site autour de la Guinguette**, Sylvie GAUTHIER explique qu'il n'y a pas de WC public aux alentours. Il y a un WC à l'intérieur de la Guinguette géré par l'ASERC en fonction des activités organisées sur place. Elle propose l'ouverture de ce WC en tant que WC public car le site est très fréquenté et qu'il y a de nombreux papiers toilettes aux abords
- **site de l'ancien foyer ados de la Chaudronne**, un nid de frelons asiatiques a été signalé à la mairie par l'ASERC il y a 1 semaine environ, il n'est toujours pas détruit à ce jour

- **rue Robert Daugas**, le trottoir entre la rue Claude Debussy et le boulevard Deligné est signalé comme trop étroit pour circuler avec une poussette. Que peut-il être fait ?
- l'Écomarché rue de l'échassier n'a pas encore ré-ouvert car le propriétaire n'a pas les moyens de faire réparer la toiture. Un Conseiller de Quartier fait savoir que Cela est regrettable pour les personnes âgées des alentours qui s'y approvisionnent. Que peut-il être fait ?

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu :
jeudi 12 novembre 2015 à 18h30 à la Maison de Quartier, 36 rue Sayous.

Membres du Conseil de Quartier présents :

Francis BARDAUX, Jacqueline BERGER, Morgan BERGER, Julien BIA, Hubert DÉGROIS, Virginie DRAHONNET, Philippe DUFRAISE, Jean-Paul DUMAS, Didier DUSSAIX, Michel ETEVENARD, Solange ETEVENARD, Christian GABRIELSEN, Marinette GALLARD, Sylvie GAUTHIER, Jean-Yves LANTERNE, Jean-Claude MARTIN, Annie MATRAS, Sylvie MORANDIERE, Micheline MOUKLI, Françoise SAUZEAU, Solange TETAUD.

Membres du Conseil de Quartier excusés :

Marie-France GIOVANNONE, Irène HUGUET.

Participaient également :

Patrick VELLUET (responsable de la Police Municipale), Pascaline BANCHEREAU (élue référente quartier Champ de Foire) et Ghislaine DESQUINES (service Démocratie Locale-Agenda 21 Ville).